

# L'avenir

**Très souvent, l'enfant sera guéri avant l'âge adulte, ne posant aucun problème d'insertion socio-professionnelle ou de vie quotidienne.**

Si l'épilepsie nécessite encore une prise en charge, quelques précautions devront être respectées.

- ▶ Bon suivi du traitement, **éviter** l'alcool, le manque de sommeil.
- ▶ **L'insertion professionnelle** doit être normale, mais de rares métiers ne sont pas envisageables quand il y a un risque de crises d'épilepsie (aviation, transport en commun, couvreur...).
- ▶ **Le passage du permis de conduire** dépend de l'avis d'une commission médicale.
- ▶ **La contraception** est possible, mais à adapter en fonction du médicament antiépileptique.
- ▶ **La grossesse** est possible, mais nécessite une prise en charge particulière, car certains médicaments peuvent poser problème.

**La maladie ne doit pas empêcher de vivre et d'être heureux, en sachant que le risque zéro n'existe pour personne.**

